**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 50 (1921)

**Heft:** 19

**Rubrik:** Vers la revision de la loi sur la caisse de retraite

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A la fin du repas, M. l'Inspecteur, qui avait peine à contenir son émotion, nous fit ses adieux en termes délicats : « Je regrette, nous dit-il en substance, de quitter votre cercle, parce que les instituteurs qui en ont fait et qui en font partie, ont toujours travaillé à me faire plaisir. Eh bien! je vous en remercie et vous prie de reporter sur mon successeur la sympathie que vous m'avez témoignée. La tâche d'instituteur est ingrate aujourd'hui, mais elle a des consolations. Faites du bien dans le milieu où vous êtes; consacrez tout votre temps, toutes vos forces à l'éducation de l'enfance; faites toujours votre devoir. »

En quelques mots très sobres, M. Grandjean adressa à M. l'Inspecteur nos remerciements et nos vœux.

Et quand le lourd et poussiéreux autobus eut emmené celui qui, pendant de nombreuses années, avait dirigé notre enseignement, il semblait qu'avec la nuit, une tristesse était descendue sur nous.

L. DESSARZIN.

## Vers la revision de la loi sur la caisse de retraite

La revision si justement désirée par le corps enseignant tout entier est en bonne voie d'acheminement. Le Conseil d'Etat a présenté au Grand Conseil, dans sa dernière session, le message d'introduction; tout récemment, il a approuvé l'avant-projet de loi qui est basé à la fois sur les dispositions de la caisse de prévoyance des fonctionnaires et employés de l'Etat et sur les revendications des membres intéressés. La Commission du Grand Conseil, chargée de l'examen du projet, est composée comme suit : MM. Glasson, Toffel, Esseiva, Victor Chassot, Perrin, Bæriswyl, Paul Morard, Rosset et Joye.

Tout fait espérer une prompte et avantageuse solution de cette importante question qui a un caractère d'urgence de plus en plus prononcé.

F. B.

